

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
KI TISSA
SAMEDI 23 FEVRIER 2008
17 ADAR I 5768

41^e année

23

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Merci à tous !

Partageons ou revivons une soirée d'émotion. C'était la semaine dernière et 2000 personnes se pressaient au gala de soutien au Beth Loubavitch. C'est devenu, au fil des années, un événement communautaire attendu et sa réussite n'est pas une surprise. Chacun connaît l'effort que cette institution fait constamment pour répondre à toutes les demandes, être présente partout où elle est nécessaire sans jamais rechercher autre chose que la satisfaction des besoins qui s'expriment et aussi, bien souvent, de ceux qui ne s'expriment pas mais que l'on pressent si forts. Chacun sait aussi que tous les fonds si généreusement donnés par les participants à cette soirée seront exclusivement consacrés à maintenir, poursuivre et développer toutes les actions, anciennes et nouvelles, et que les idées novatrices ne manquent jamais. L'amour de l'autre, celui du judaïsme, les directives du Rabbi ont décidément construit pour toujours une motivation inébranlable à l'action.

Pourtant, décrire ce gala en ces termes est loin d'en dire toute la réalité. Cette année, il a été, une fois de plus, une fête bien plus qu'un devoir communautaire. Il a été cette fête où on rencontre bien des amis, que

l'on connaît ou qu'on voit pour la première fois mais qu'on sait profondément être proches de soi. Il a été cette fête où on sent, avec une certitude aussi difficile à comprendre qu'à décrire, que l'on est chez soi et qu'on n'aurait voulu, pour rien au monde, ne pas être absent. Il a été ce moment de chaleur et d'amitié, de douceur et de responsabilité assumée, d'enthousiasme et de sérénité – comme un temps hors ou au-dessus du temps. Chacun se souviendra longtemps de l'effort particulier fait, cette année, pour l'organisation, en Israël, de 200 Bar Mitsva pour des familles nécessiteuses. Souvenons-nous, l'an dernier, le Beth Loubavitch proposait de venir en aide à d'autres familles, toujours en Israël, pour des naissances – et les images présentées lors du gala ont tiré des larmes à plus d'un. Comme une vie qui grandit, les Bar Mitsva étaient, cette année à l'honneur, promesse de nouveaux et nombreux bonheurs.

Au lendemain d'un tel gala, que reste-t-il ? D'abord la volonté et les moyens d'agir. Mais aussi et surtout, pour chacun, tant d'images et, peut-être, tant de fierté. C'est le sentiment concret de faire partie d'un peuple unique qui est apparu ici. Cela ne s'oublie pas. Merci à tous.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Ki Tissa Raisonner la pierre

Et Moché se retourna et descendit la montagne, et les deux Tables du Témoignage étaient dans sa main : des tables écrites d'un bout à l'autre, sur un côté et sur l'autre elles étaient écrites. Et les tables étaient l'œuvre de D.ieu, et l'écriture était l'écriture de D.ieu, gravée sur les Tables (Chemot 32 :15-16)

La Torah se réfère à ses 613 commandements par une série de synonymes : *mitsva* (commandement), *dibour* (parole), *michpat* (loi), *ed* (témoignage) et *'hok* (statut), entre autres.

'Hok implique un décret inaccessible à la raison, une loi observée par soumission à une autorité suprême que nous n'avons ni le droit ni la capacité de questionner. Aussi, 'hok est-il également le nom d'un certain type de mitsvot, les 'houkim, que l'esprit humain ne peut comprendre : des mitsvot comme l'interdiction de mélanger la viande et le lait et les lois de la pureté rituelle, qui sont un exemple de notre incapacité à concevoir la volonté divine.

Le sens littéral de 'Hok est «graver». En fait, explique Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi, la différence entre un 'Hok irrationnel et une loi rationnelle ou un témoignage est la même que celle qui différencie des lettres gravées et des lettres écrites. La Torah nous fut donnée par écrit : par un commandement divin et sous la dictée de D.ieu, Moché l'écrivit avec de l'encre matérielle et sur un parchemin matériel, nous donnant le 'Houmach (les cinq Livres de Moché), que l'on appelle également *Torah Chébibkhtav* (la Torah écrite). Même dans son incarnation spirituelle, avant que D.ieu n'émette la volonté qu'elle soit traduite en un guide pour la vie matérielle, la Torah est

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT KI TISSA

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 18h 03 • Sortie 19h 12

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	17.43	Bordeaux	18.20	Grenoble	17.55
Lyon	17.57	Toulouse	18.15	Montpellier	18.02
Marseille	17.59	Nice	17.52	Lille	17.58
		Nancy/Metz	17.48		

à partir du dimanche 17 février 2008

Heure limite du Chema : 10h31 Pose des Téflines : 6h54
Fin Kidouch Levana : toute la nuit du merc. 20 au jeudi 21 février (15 Adar I)



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

décrite par le Midrach comme écrite par «un feu noir sur un feu blanc», équivalents célestes de l'encre sur un parchemin.

Mais il existe également un niveau plus fondamental de la Torah, la Torah non comme une loi écrite mais comme une loi gravée. Le Zohar parle d'un niveau où la Torah existe comme la genèse de la volonté de D.ieu, gravée dans la spiritualité céleste. Dans sa transmission à l'homme, la Torah écrite fut également précédée par une Torah gravée : l'ensemble de la loi divine nous fut d'abord donnée concentrée dans les Dix Commandements, gravés par la main de D.ieu sur deux tablettes de pierre.

Quand quelque chose est écrit, la substance des lettres qui l'exprime (l'encre) reste une entité séparée de la substance sur laquelle elles ont été placées (le parchemin). Il est vrai que les deux ont été liés pour former un tout unique, le document, mais cela reste un ensemble composé de deux matières : l'encre et le parchemin, le message et son moyen de transmission, les formes définies et le contexte abstrait. Par contre, des lettres gravées dans la pierre ne sont pas ajoutées à leur moyen d'expression mais forgées en lui : les mots sont en pierre et la pierre forme des mots.

L'aptitude d'un individu à comprendre et à ressentir est marquée à l'encre dans son âme. Ce sont des choses qu'il a acquises et avec lesquelles il est parvenu à s'identifier au point qu'elles constituent sa personnalité. Néanmoins, elles restent un **ajout** à son moi profond. Il peut faire la distinction entre ce qu'il est réellement et son intellect ou ses sentiments : le premier est fixe et inaltérable alors que les seconds se développent et changent au cours de sa progression dans la vie.

C'est pourquoi les *Mitsvot* rationnelles, celles que nous observons en compre-

nant et appréciant leur fonction positive, ce qui est la manière adéquate de les accomplir car c'est dans ce but qu'elles ont été revêtues des habits de la raison, sont inscrites avec de l'encre sur le parchemin de notre âme. Quelque chose a été ajouté à notre moi, a été collé à notre esprit avec l'adhérence de la raison et de l'émotion. Je ne fais cette *Mitsva* que dans la mesure où mon intellect et mes sentiments sont «moi», au point que l'encre et le parchemin sont unifiés dans le document.

Cependant, le *'Hok* est un décret gravé. Nous ne l'observons pour aucune autre raison que mus par notre obéissance innée à D.ieu. Et notre obéissance à D.ieu n'est pas quelque chose que nous acquérons ou développons (bien qu'il puisse y avoir, parfois, le besoin de la réveiller quand elle est silencieuse ou supprimée par les atteintes de la vie matérielle). C'est quelque chose qui fait partie de notre essence même, quelque chose qui est imprimé dans l'étincelle de Divinité au cœur de notre âme elle-même.

L'apparence de la raison

Mais le *'Hok* n'est pas simplement un certain type de *Mitsva*, c'est aussi le nom global pour tous les commandements de D.ieu. Car chacune des *Mitsvot* est une expression de la volonté de D.ieu. Il est évident qu'aucune raison ni aucune fonction accessible à l'entendement humain, ne peuvent concevoir ou comprendre, expliquer ou décrire un désir divin. Il est donc erroné de penser que la Torah consiste en deux parties : les lois rationnelles, inscrites à l'encre, d'une part et les *'Houkim* irrationnels, de l'autre. Ces deux dimensions de la Torah constituent un tout, chaque *Mitsva* possède un élément écrit en plus de son essence gravée.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 17 février - 11 Adar I

Mitsva positive n° 97 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté des huit espèces de reptiles.

Lundi 18 février - 12 Adar I

Mitsva positive n° 105 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté de la matière séminale.

Mardi 19 février - 13 Adar I

Même étude que le 12 Adar I.

Mercredi 20 février - 14 Adar I

Même étude que le 12 Adar I.

Jeudi 21 février - 15 Adar I

Mitsva positive n° 98 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'agir conformément aux lois prescrites en ce qui concerne l'impureté des aliments et des boissons.

Vendredi 22 février - 16 Adar I

Même étude que le 15 Adar I.

Samedi 23 février - 17 Adar I

Même étude que le 15 Adar I.

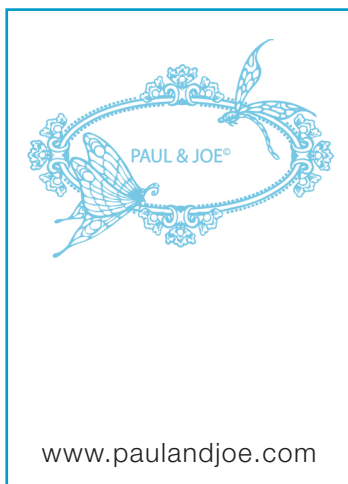
Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM : 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 55, rue Servan - 75011 Paris - Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
Tiré à 27.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 5.000 ex ISSN 1762 - 5440

Si l'esprit humain comprend la *Mitsva* «tu ne tueras pas», s'il apprécie l'impact profond de l'observance hebdomadaire du Chabbat sur sa vie, ce n'est qu'accéder à une dimension extérieure de la *Mitsva* par laquelle D.ieu a voulu exprimer Sa volonté. Par ailleurs, le *'Hok* le plus étonnant peut être étudié et analysé et l'on peut en tirer de profondes leçons qui guideront et inspireront notre vie.

En fait, les Dix Commandements gravés (qui d'ailleurs sont tous des *Mitsvot* logiques) renferment toute la Torah alors que les *'Houkim*, complètement irrationnels, furent inscrits par Moché sur le parchemin. Chaque *Mitsva* peut (et donc doit) être considérée comme la volonté impénétrable de D.ieu, observée avec l'obéissance à D.ieu gravée dans le cœur de notre âme. Et chaque *Mitsva* peut (et donc doit) être appréciée intellectuellement et émotionnellement et ainsi être appréhendée par notre pensée et nos sentiments.

Nous devons aspirer à observer les *Mitsvot* qui nous paraissent tout à fait logiques avec simple obéissance, soumission à D.ieu. Et concernant les *'Houkim*, le défi consiste à étudier leur signification et à y réfléchir (y compris au sens et à la fonction du fait qu'ils sont irrationnels et suscitent une obéissance aveugle à D.ieu) au point que nous les observions avec la passion et l'implication intellectuelle qui caractérisent l'étude des lois ou des témoignages compréhensibles.



Je me souviens encore du diagnostic du médecin : «Votre fils a la leucémie!». Solly n'avait que six ans et demi. Mon D.ieu ! Pourquoi nous ? Que nous arrive-t-il ? Nous étions vraiment désespérés.

Nous avons pris conseil auprès de plusieurs amis docteurs et sommes arrivés à la conclusion que le mieux serait de nous rendre à l'étranger pour consulter les meilleurs spécialistes. Nous avons alors le choix entre Boston et New York : nous avons immédiatement préféré New York car nous avions déjà entendu parler du Rabbi de Loubavitch et de ses miracles. Nous avons laissé notre fille Paula de trois ans aux soins de mes parents, ignorant que nous ne le reverrions pas avant un an et demi.

De l'aéroport à New York, nous sommes partis directement aux urgences du Memorial Hospital. Le docteur Norma Wollner, brésilienne comme nous, se trouvait déjà depuis trente ans aux Etats-Unis, elle était considérée comme une des sommités pour la forme de maladie que développait notre fils. Elle nous parla dans notre langue bien sûr mais très directement. Notre fils Solly était dans un état critique et sa leucémie était la plus difficile à traiter. Mais si nous arrivions à obtenir une rémission alors, avec l'aide de D.ieu, il pourrait guérir.

Nous avons eu la chance – la bénédiction plutôt – de faire la connaissance d'une dizaine d'étudiants brésiliens qui étudiaient à la *Yechiva* du Rabbi. Ils se relayaient pour nous rendre visite. Grâce à eux, nous avons compris ce que signifie «*Ahavat Israël*», l'amour du prochain. Pour *Pessa'h*, ils nous apportèrent tout ce qu'il fallait pour célébrer dignement la fête, ici à l'hôpital.

Tandis qu'ils accomplissaient cette grande *Mitsva* de *Bikour 'Holim* (visite aux malades), ils nous apportaient aussi de la nourriture pour l'esprit, des réflexions sur la Torah et des leçons de croyance et de foi. Ils nous racontaient des histoires du Rabbi et plus nous

entendions parler de lui, plus nous étions désireux de rencontrer cet homme saint.

Un jour, ils nous suggèrent d'écrire au Rabbi: «Il ne répond pas toujours directement, mais le fait même qu'il lirait notre lettre aurait une influence bénéfique».

A notre grande surprise, le Rabbi nous répondit en nous encourageant à avoir confiance en D.ieu. Ce fut le début d'un lien très spécial. Comment cet homme si important, si occupé trouvait-il le temps de répondre à une famille du Brésil qu'il n'avait jamais rencontrée et qui se trouvait bouleversée et désespérée dans un hôpital loin de la maison ? Nous avons tenté de suivre ses directives et de reprendre courage et confiance.

Solly fut hospitalisé durant trois mois, il luttait de toutes ses forces contre cette violente maladie mais sans succès, malgré une chimiothérapie intense. Le médecin nous expliqua qu'elle avait essayé tous les traitements possibles mais ne parvenait pas à faire baisser le nombre de cellules atteintes.

C'est à cette époque que nous avons rajouté le prénom 'Haïm (la vie) à celui de Chlomo (Solly). Nous avons aussi demandé au Rabbi de nous aider à choisir des prénoms hébraïques pour nous-mêmes. Il me répondit de prendre le prénom de Léa et, pour notre fille Paula, il choisit le prénom Poriya.

Jamais je n'ai considéré notre souffrance comme une punition de D.ieu. A force de réflexion, j'en étais venue à la conclusion que D.ieu voulait quelque chose de nous et je me demandais ce que cela pouvait être. Dès que j'aurais compris ce que D.ieu voulait et que je l'accomplirais – j'en étais persuadée – D.ieu arrêterait de nous envoyer Ses messages de manière aussi douloureuse.

Voici l'explication que j'ai entendue d'un des jeunes étudiants de *Yechiva* à propos de la signification spirituelle de cette maladie : «Voilà ! La maladie de votre fils affecte le sang. Le sang représente l'âme de la personne et ce que nous constatons ici, c'est que l'âme de

votre fils n'est pas à l'aise dans son corps. Tout ce que nous mangeons devient notre sang : je suppose qu'il a besoin de manger cachère !» Cette explication me frappa par sa logique : je sentis instinctivement que c'était la solution de notre problème. Immédiatement, j'écrivis encore une lettre : «Rabbi ! Nous avons tout essayé ! Les médicaments n'ont aucun effet ! C'est pourquoi je vous supplie : demandez à D.ieu d'accomplir un miracle ! Demandez-lui de sauver mon fils ! Pour cela, je m'engage à

respecter le *Chabbat* et à manger cachère !» Ce soir-là, je me couchai le cœur lourd. Je me souviens qu'avant de dormir, je retrouvai un fascicule que les jeunes gens m'avaient remis: je prononçai les prières qui y étaient retranscrites avec une grande ferveur, mot-à-mot.

Le lendemain matin, les médecins déclarèrent qu'il se passait quelque chose d'étrange : les résultats des examens ne correspondaient pas à tout ce qui s'était passé jusqu'à présent : «On dirait que la lumière pointe au bout du tunnel» remarquèrent-ils prudemment.

Moi je savais ce qui se passait. Une fois de plus le Rabbi avait répondu – à sa manière – à ma lettre ! Le miracle prenait lentement forme. Nous avons cachérisé la cuisine de notre appartement de New York et, depuis ce jour, nous mangeons strictement cachère. Nul doute que cette décision prise ici sur terre a entraîné la décision du miracle dans les cieux. Un miracle qui a été unanimement reconnu par l'équipe médicale ; dans les mots du docteur Norma : «Jamais, dans mes trente ans de carrière, je n'ai observé un tel progrès. Quoi que vous fassiez, continuez ! Ca marche !»

Dès que Solly a pu quitter l'hôpital, nous l'avons amené chez le Rabbi qui, cette fois-ci, put le bénir face à face. La confiance et l'optimisme dont fit preuve le Rabbi furent ressentis très profondément par notre petit garçon et cela lui donna la force de continuer les traitements.

Jusqu'à la guérison complète, il s'écoula encore de longs mois mais les conseils et bénédictions du Rabbi nous ont permis d'affronter toutes les procédures. La médecine a beaucoup appris grâce aux épreuves de notre fils et sa maladie. De nouveaux traitements ont été tentés avec succès et ont permis aux médecins de mieux comprendre le déroulement de l'infection : ils ont aussi constaté que la foi, la confiance en D.ieu vont main dans la main avec la science. Ce fut un grand *Kiddouch Hachem*, une sanctification du Nom de D.ieu. De retour au Brésil, nous avons envoyé nos enfants dans des écoles juives. La solide éducation qu'ils y ont reçue a permis à toute la famille d'effectuer un retour à cent pour cent à nos racines, comme le dit le prophète : «Je ramènerai le cœur des parents par les enfants». Quand notre fils Solly s'est marié, que sa femme s'est couvert la tête d'une perruque, j'ai su que la bonté de D.ieu et la bénédiction du Rabbi nous étaient révélées une fois de plus.

Merci à D.ieu pour le mal qui a apporté le bien. Puisse-nous continuer de tourner les pages de notre vie en Lui demandant de les remplir de joies et de satisfactions.

Leah Lisette Sayeg
N'shei Chabad Newsletter
traduite par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Se plonger dans la 'Hassidout

Nous voulons l'accomplissement de la prophétie relative au temps de Machia'h «comme les eaux couvrent la mer». La règle de l'immersion est que le corps entier doit être totalement immergé dans l'eau, y compris la tête.

Il s'ensuit que chacun doit se plonger dans l'étude de la 'Hassidout au point que celle-ci pénètre son existence jusque par dessus la tête... C'est là la préparation pour «le monde sera empli de la connaissance de D.ieu comme les eaux couvrent la mer».

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, 12 Chevat 5714) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

En quoi consiste l'interdiction de «Bichoul», cuire, Chabbat ?

La cuisson (du pain, en particulier) était l'un des trente-neuf travaux nécessaires lors de la construction du sanctuaire dans le désert. C'est pourquoi il est interdit, le Chabbat, de cuire puisque nous apprenons ce qu'est un «travail» du fait qu'on ne devait pas construire le sanctuaire le Chabbat.

Par cuire, on entend tous les procédés de cuisson : dans l'eau bouillante, dans l'huile de friture, au four ou au grill. Tous ces procédés sont donc interdits le Chabbat. C'est pourquoi on cuira tous les aliments nécessaires pour Chabbat le jeudi ou le vendredi. Alors qu'ils seront encore chauds, on les mettra dans des casseroles fermées qu'on pose sur une plaque chauffante qui leur permettra de rester chauds jusqu'au repas de midi.

Il est interdit, Chabbat, d'accélérer le processus de cuisson si l'aliment n'a pas été entièrement cuit avant Chabbat : on ne posera pas de couvercle sur une casserole posée sur la plaque, on ne remuera pas la soupe à l'intérieur de cette casserole.

Il est interdit Chabbat de placer un œuf cru dans un récipient contenant de l'eau très chaude.

On ne peut pas poser Chabbat une casserole ou un aliment congelé (par exemple des Halot congelées) sur la plaque de Chabbat : on pourra les poser à côté de la plaque.

Les lois concernant la cuisson des aliments avant et pendant Chabbat sont très complexes et doivent être soigneusement étudiées.

F. L. (d'après Rav Yossef Kolodny)

LA STELLA

SOUS LE CONTRÔLE DU BETH-DIN DE PARIS

PIZZAS

SUSHIS

Service livraison

01 43 07 83 20

75/79 Bd Soult
75012 Paris

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNAH-LOUBAVITCH

59, Fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG

Habilitation délivrée par la Préfecture du Bas-Rhin

“Pour nous permettre de poursuivre notre action
et d'aider encore mieux notre Communauté”

SOUTENEZ-NOUS, VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

Beth Rivkah

5707 FRANCE 5768

ב'ה

GALA 2008

Les Institutions Beth Rivkah vous invite à leur Gala annuel



PAF :

400 euros par couple

RÉSERVATION AU
01 69 49 62 62

MERCREDI 27 FÉVRIER 2008 À 20H00

au salon Cap 15
3, Quai de Grenelle
75015 Paris

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPÔSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPPELO, MERINOS, SIMMONS



Matelas - Sommiers

Banquettes - Clic-clac

Lits Gigognes

Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Jusqu'à

50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés



Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

☎ 01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Kinor Traiteur

Le meilleur rapport
qualité prix
pour vos événements

Tél. 01 48 43 57 56
Fax: 01 48 30 49 38
Port.: 06 63 56 06 43
kinor2@wanadoo.fr

Tarif
spécial
Bar Mitsva

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = 99 € l'ensemble
Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt
Cuirs - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires...

Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris
(M° Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

Ouvert le dimanche de 10h à 20h - Tél: 01 43 67 51 95

yunpana

17^e année



Restaurant asiatique

Livraison gratuite

01 43 79 93 67

NOUVEAU



yunpana

TRAITEUR

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.